

VALORISATION
DES DÉCHETS DANS
L'OUEST DE L'EUROPE



RAPPORT D'ACTIVITÉS

2019

Territoire & adhérents du Sdomode

Le Syndicat de Destruction des Ordures Ménagères de l'Ouest du Département de l'Eure a été créé le 22 décembre 1992.

Grâce à ses savoir-faire propres issus de son expérience dans la gestion des déchets, le Sdomode œuvre quotidiennement au bon fonctionnement du service public dont il est le garant auprès de ses usagers.

Porté par la confiance de ses adhérents et de ses partenaires, le Sdomode construit, projet après projet, une gestion durable des déchets, qui rejoint les préoccupations des élus et des usagers : proximité et accessibilité du service, préservation du cadre de vie et maîtrise des dépenses.

6 adhérents

224 communes

172 503 habitants

Population totale INSEE au 1^{er} janvier 2019



Jean-Pierre DELAPORTE

Président du Syndicat de Destruction
des Ordures Ménagères de l'Ouest
du Département de l'Eure



À l'heure de présenter le rapport d'activités du Sdomode, je ne pouvais commencer sans évoquer la crise sanitaire qui nous a frappés tous, sans distinction. Ce contexte inédit, qui a entraîné un confinement de 2 mois, nous a contraints à mettre en place une nouvelle organisation du travail et à revoir provisoirement les conditions d'exercice de notre service public. J'ai pu apprécier, en cette période difficile, l'engagement total des agents et des élus du Sdomode. Je tiens ici à les remercier et à leur rendre hommage.

Revenons à 2019. Dernière année complète de la mandature 2014-2020, elle fut l'occasion, pour notre syndicat, de mettre en route un projet majeur : la création de sa propre ressourcerie. Nous avons eu cette opportunité de pouvoir acheter en mars une friche industrielle dotée d'un grand potentiel et d'une situation géographique idéale. La réhabilitation a avancé à bon rythme : nous avons pu l'apprécier en novembre lors d'une conférence de presse et avons bien senti l'intérêt croissant que suscite ce projet.

Le choix de l'exploitant en fin d'année nous a permis de l'associer bien en amont de l'ouverture pour l'aménagement du site et en particulier de la boutique. Avec ce projet criant d'actualité, le Sdomode est en train d'écrire une belle page de son avenir.

Du côté du Cetraval, après l'avoir équipé d'une unité de valorisation énergétique en 2016, nous repoussons un peu plus encore son potentiel en le préparant à accueillir un parc photovoltaïque de 7 hectares, en partenariat avec le syndicat intercommunal de l'électricité et du gaz de l'Eure.

Au niveau des déchèteries, leur fréquentation accrue nécessitait des travaux de mise en sécurité. L'installation de garde-corps a donc débuté en septembre pour sécuriser les dépôts dans les bennes.

Enfin, en décembre, notre partenaire Citeo a retenu notre candidature pour l'extension des consignes à tous les emballages, confirmant ainsi la nouvelle vocation de notre centre de tri : un équipement dédié exclusivement aux fibreux. Après 2 ans d'incertitude quant à son avenir, nous pouvons être rassurés et cherchons d'ores et déjà à en optimiser l'activité avec la signature de la première convention d'apports extérieurs.

Oui, chers amis, tous les jours, agents et élus du Sdomode travaillent en symbiose, dans une démarche volontariste, pour faire grandir notre syndicat et le placer à la hauteur des défis qui nous attendent dans les prochaines années.

Je vous souhaite bonne lecture de ce rapport.

SOMMAIRE Faits marquants p2 /// La Ressourcerie p4 /// Centre de tri p8 /// Communication p11 /// Déchèteries p14 /// Cetraval p16 /// Budget p18 /// Élus p20 /// Services & organigramme p22 /// Tonnages de l'année p24

Directeur de la publication : Jean-Pierre DELAPORTE / **Rédacteur en chef :** Frédéric PERSON / **Conception & Rédaction :** Olivier DELVALLÉE / **Crédits photos :** SDOMODE, Jean-Pierre COPITET / Imprimé sur papier recyclé / Tirage : 900 exemplaires / Dépôt légal : août 2020
En couverture : panneau à l'entrée de la ressourcerie, nouvelle colonne de tri et balle de centre de tri de Pont-Audemer.

mars

Propriétaire

Le 8 mars, le Président du Sdomode signe l'acte de vente de la friche Eclair Prim chez le notaire. La réhabilitation de la friche va pouvoir commencer.

avril

Comité Syndical

Le Comité Syndical est recomposé suite au départ de plusieurs communes de Roumois Seine vers Pont-Audemer Val de Risle et du Pays de Honfleur-Beuzeville vers Lieuvain Pays d'Auge.

avril

Iter'Action

La Commission d'Appel d'Offres attribue le marché d'exploitation de la ressourcerie à Iter'Action, une association d'insertion de Pont-Audemer.

mai

Grande collecte

La 1^{ère} édition de l'opération de *Grande collecte des fibreux* dans les écoles s'achève sur un bon bilan : 23 participants et 103 tonnes triées.

juin

Site Internet

Le Sdomode met en ligne son nouveau site web, plus clair, plus ergonomique et adaptable aux différentes tailles d'écran.

juillet

Réhabilitation

Les premiers artisans investissent la friche achetée par le Sdomode à Menneval pour y mener des travaux de réfection et y aménager les locaux de la future ressourcerie.

août

Codec

L'agence de la transition écologique (ADEME) valide la 2^{ème} année du contrat d'objectifs déchets et économie circulaire du Sdomode.

septembre

Garde-corps

Le Sdomode entreprend la mise en sécurité de ses déchèteries en les équipant de garde-corps devant chaque benne.

octobre

Cetraval

Profitant des travaux de terrassement du casier VIII, le Sdomode démarre les chantiers pour les futurs casiers de plâtre et d'amiante et pour la plateforme photovoltaïque.

novembre

Conférence

Cinq mois après le début des travaux, les élus locaux et du Sdomode, les partenaires du projet et Iter'Action se retrouvent devant les journalistes pour une visite de la future ressourcerie.

décembre

Candidature

Citeo retient le dossier du Sdomode à son appel à candidature pour l'extension des consignes de tri et pour l'optimisation de la collecte des emballages et des papiers graphiques.

décembre

Formation

Afin de préparer le passage à l'extension des consignes de tri, une formation de 2 jours a été organisée les 19 et 20 décembre par Citeo dans les bureaux de Bernay.



La ressourcerie du Sdomode : la réhabilitation débute

*Entrée principale de la
ressourcerie après travaux*

L'année 2018 s'était terminée sur la signature du compromis de vente pour l'acquisition d'une friche sur la commune de Menneval. Son choix s'était imposé tant sa situation, en plein cœur du bassin de vie de Bernay, est idéale. Trois mois plus tard, le 8 mars 2019, le Sdomode va enfin pouvoir concrétiser son projet de ressourcerie en devenant propriétaire.

Sous la maîtrise d'œuvre du cabinet d'architecte *Structure Réalisateur d'Espace*, la réhabilitation du bâtiment, de la maçonnerie à l'électricité, a débuté en juillet. Douze entreprises locales ont été retenues à l'issue d'une procédure de marché public alloti, pour réaliser les différents travaux. D'une surface de 4 000 m², le bâtiment hébergera :

- un espace d'entreposage de 1400 m², aménagé avec des rayonnages pour optimiser l'occupation de l'espace ;
- 6 ateliers consacrés à la remise en état des objets avant leur mise en vente : électroménager -nettoyage et petites réparations, cycles-mécanique, aérogommage (décapage), relooking, menuiserie et informatique ;
- des bureaux administratifs ;

- un espace de vente de 1200 m², avec un espace dédié aux matériaux et objets donnés par les professionnels (électricité, carrelage, tuyauterie, plomberie...) ;
 - un espace musée qui présentera 2 machines servant à fabriquer les fermetures éclair.
- En extérieur, un parking de plus de 80 places accueillera personnel et clients.

En cohérence avec le réemploi, le Sdomode équipera au maximum sa ressourcerie avec du mobilier de récupération (bureaux, rayonnages, signalétique en rayons...). Par ailleurs, le bâtiment sera chauffé au moyen d'une chaudière à combustion, alimentée par du bois broyé provenant de ses déchèteries.

Présentation du chantier de réhabilitation

Le 6 novembre, tous les élus du Sdomode, les élus locaux, les partenaires et l'exploitant



ont été invités à découvrir l'avancement des travaux de la ressourcerie à l'occasion d'une conférence de presse avec les journalistes locaux. Signe de la portée de ce projet et de l'intérêt qu'il suscite, les journalistes du *Parisien* et de *France Bleu Normandie* se sont déplacés en fin d'année pour faire découvrir le projet à leurs lecteurs et auditeurs.



Réunion de chantier intégrant : élus, services, maîtrise d'oeuvre et l'ADEME.

Priorité au réemploi

Le Sdomode s'est fixé l'objectif de réduire de 450 tonnes les déchets amenés en déchèterie, et d'en réemployer 270 tonnes chaque année.

La collecte aura donc une place centrale dans le bon fonctionnement du site. En plus des dépôts directs et des collectes à domicile, qui seront possibles dès son ouverture, la ressourcerie sera alimentée par la plupart des déchèteries du Sdomode. La grande majorité est d'ailleurs équipée d'un conteneur à réemploi et d'un affichage des consignes. Les gardiens seront régulièrement sensibilisés pour qu'ils puissent promouvoir le don d'objets auprès des usagers. En novembre, le Sdomode s'est équipé d'un camion à hayon, personnalisé aux couleurs de la ressourcerie.

Les travaux de réhabilitation ont été menés entre juillet 2019 et février 2020.

Ci-dessous : le montage des ateliers en octobre (à gauche) et en décembre.



Nos partenaires

L'Agence de la Transition Écologique et la Région Normandie ont apporté leur aide financière au projet du Sdomode, lauréat de l'appel à manifestation d'intérêt pour une économie circulaire en Normandie.

Ce projet ambitieux contribue à l'atteinte des objectifs du plan régional de prévention et de gestion des déchets, dont :

- la diminution des déchets non dangereux non inertes enfouis ;
- le développement des pratiques de réemploi d'objets, de matériaux et de produits issus des ménages et des activités économiques ;
- et le renforcement du réseau des recycleries en Normandie, notamment celle dédiée aux déchets des activités économiques, offrant ainsi des solutions de proximité pour les professionnels soucieux de mettre en pratique une gestion des déchets plus vertueuse.

L'Agence de la transition écologique et la Région ont respectivement apporté un soutien de 350 000 € et 200 000 €.

Financé par



L'économie sociale et solidaire, partenaire du projet

La ressourcerie s'inscrit dans une démarche d'économie sociale et solidaire (ESS) en créant et offrant des emplois variés et pérennes aux personnes en difficulté.

Le Sdomode a retenu l'association chantier d'insertion Iter'Action, de Pont-Audemer, au terme d'une procédure de marché public. Elle assurera le fonctionnement du site (gestion des stocks, réparations, vente, entretien) ainsi que les collectes dans les déchèteries et à domicile.

Au total, 25 postes réservés à l'insertion seront créés et 4 encadrants seront recrutés dès les premiers mois d'ouverture.

Le marché est conclu pour une période de 5 ans, reconductible. Un recrutement de bénévoles est également réalisé à partir de novembre 2019.

ITER'Action
Ensemble pour faire reculer l'Exclusion

Par ailleurs, dès le démarrage du projet, le Sdomode a travaillé de concert avec les acteurs locaux de l'ESS : Secours Populaire, Secours Catholique, librairie associative le Rouge et le Noir, Croix-Rouge française et la société Saint-Vincent-de-Paul.



Le Sdomode a reçu le 2 juillet les représentants des structures locales de l'économie sociale et solidaire pour leur présenter le site de la future ressourcerie avant les travaux de réfection.

Les collectes des déchèteries ont ainsi débuté : les objets récupérés ont été stockés provisoirement au fond de l'espace de stockage.



L'objectif est de disposer de suffisamment d'objets à vendre à l'ouverture de la ressourcerie. La revente du camion à l'exploitant est envisagée dès le démarrage du marché en 2020.

Le Sdomode a par ailleurs investi dans un logiciel de traçabilité. Il servira à suivre l'ensemble des flux entrants et sortants, et facilitera leur gestion, dont la complexité se mesure au nombre et à la nature des objets qui entreront à la ressourcerie. Une fois arrivés, ils seront pesés et étiquetés ; cela permettra de quantifier l'impact de la ressourcerie sur la réduction des déchets.

Le logiciel comprend également un module pour les encaissements.

Contribuer au développement du réemploi

Le Sdomode s'est appuyé sur de nombreuses visites et échanges avec d'autres acteurs du réemploi pour élaborer son projet. C'est donc avec cette même envie d'ouverture et de partage que le Sdomode a adhéré au réseau national des ressourceries et au collectif normand des ressourceries.



Collectif Ressourceries
Acteurs du Réemploi



www.ressourcerie.fr



Centre de tri : une vocation réinventée

Depuis 2007, le centre de tri du Sdomode prépare tous les emballages, tous les papiers et gros cartons pour leur recyclage. En 2019, l'installation a réceptionné 8 962 tonnes de ces déchets, réparties comme suit :

- 4 444 tonnes d'emballages ;
- 2 855 tonnes de fibreux ;
- 1 663 tonnes de gros cartons.

En fin d'année 2017, le Sdomode a modifié ses consignes de tri en misant sur l'apport volontaire pour tous les fibreux (papiers et cartonnettes). Les autres emballages restent à déposer dans les contenants jaunes.

Par ce choix, le Sdomode mettait en avant sa volonté de réduire les coûts (le ramassage et le tri d'une tonne de fibreux collectée en apport volontaire revenant moins chère qu'en mélange avec les emballages) et de récupérer un gisement beaucoup moins exposé aux risques de souillures, qui satisfera davantage aux exigences des recycleurs.

Cette évolution des consignes a enfin permis de donner une nouvelle vocation au centre de tri, celle de trier uniquement les fibreux à partir de juin 2020, et donc de pérenniser son activité. Ainsi, en accord avec Citeo, le Sdomode pourra envisager d'étendre ses consignes de tri à tous

les emballages en plastique, en faisant appel à un centre de tri extérieur pour réceptionner son gisement d'emballages. Un marché "tri et conditionnement des emballages ménagers issus de la collecte sélective" a été passé en fin d'année : la société Ipodec Normandie a été retenue. Le marché débutera le 8 juin 2020 pour 2 ans ferme avec la possibilité de reconduction de 4 fois un an.

Élargir les apports aux clients extérieurs

L'utilisation de la capacité maximale du centre de tri, soit environ 9 000 tonnes par an, est cruciale pour maintenir l'activité et l'emploi. C'est pour cette raison que le Sdomode ouvre son site aux gisements provenant hors de son territoire de compétence. Premier client, le Smeom de la région d'Argences pour le tri de leur collecte sélective à compter d'octobre et pour une durée de 8 mois. Le Sdomode facture cette prestation 106 € par tonne. Sur le dernier trimestre, 222 tonnes ont été triées.

Le Smeom de la région d'Argences est passé en consignes élargies en 2019 et applique, comme le Sdomode, le tri fibreux / non fibreux. D'autres contrats seront également finalisés en 2020, avec Veolia et l'Agglomération Seine Eure.

Tri des fibreux chez les "gros producteurs"

En 2018, le Sdomode donnait le coup d'envoi à plusieurs opérations auprès de gros producteurs de papiers : entreprises, écoles et collectivités. Objectif : récupérer un gisement qualitatif, produit en quantité.

Destinée au milieu scolaire, la *Grande collecte* a motivé 23 associations de parents d'élèves (APE) pour un résultat de 116 tonnes triées. L'opération a mobilisé des écoles d'une vingtaine d'élèves à près de 300. Les tonnages récoltés vont jusqu'à près de 10 tonnes, montrant l'enthousiasme suscité dans certaines écoles. Le Sdomode a versé 8 700 € de soutiens, soit 75 € par tonne, une manne financière, souvent bienvenue pour les APE et coopératives scolaires, pour participer aux projets pédagogiques. Devant ce premier succès, la *Grande collecte* sera réitérée en 2019-2020.

Sur la commune de Brionne, l'opération *Fibrionnix* a permis de mobiliser les agents de la ville et des 2 écoles municipales, qui ont trié 4,7 tonnes sur l'année 2019. Le succès de cette opération s'est doublé d'une hausse du tri des fibreux de 28 tonnes sur toute la commune. Avec 27,8 kg, le ratio à l'habitant dépasse largement la moyenne de 17 kg obtenue sur le territoire du Sdomode.

Enfin, concernant les entreprises, l'opération se poursuit dans les 10 sites engagés et 18 vidages ont permis de collecter 7,2 tonnes. Le démarrage timide de cette action a sans doute montré les limites du dispositif mis à disposition, à savoir le prêt d'une colonne de tri.

C'est pourquoi le Sdomode apportera dès 2020 son soutien à Parec pour le développement d'une



Reprise des papiers-cartons : sécuriser les débouchés

Affaiblie depuis quelques temps avec l'avènement du numérique, la filière de reprise des papiers-cartons s'est effondrée en 2019, sous le coup de la fermeture des marchés asiatiques plus tôt dans l'année. Directement impactée, la papeterie UPM Chappelle-Darblay à Grand-Couronne a annoncé être en sérieuse difficulté et ne plus pouvoir accueillir les gisements de papiers triés dont ceux du Sdomode. Près de 110 tonnes de papiers ont ainsi été stockées au centre de tri en fin d'année.

Grâce au retour du tri des papiers en apport volontaire depuis fin 2017, le Sdomode sort de son centre de tri un papier non souillé, de très bonne qualité, qui répond aux exigences accrues du groupe norvégien Norske Skog, dont la papeterie de Golbey (Vosges) reprendra une partie du gisement à partir de 2020.

Pour la Grande collecte des fibreux auprès des écoles, le Sdomode a apporté son soutien financier et logistique avec la mise à disposition d'une benne sur une durée de 48 heures.



CITEO

Donnons ensemble une nouvelle vie à nos produits.

Citeo est l'éco-organisme français agréé par les pouvoirs publics pour organiser la filière du tri en France. Il est un partenaire financier et de conseil essentiel du Sdomode.

collecte des papiers "à domicile". L'association a en effet lancé ce nouveau service auprès des entreprises et des administrations de Pont-Audemer et a déjà récupéré 29 tonnes. Fonctionnant sur la mise à disposition de bacs de collecte, dont la fréquence de vidage est définie avec la structure, cette initiative

a déjà porté ses fruits, avec 29 tonnes collectées, et témoigne d'une plus grande adaptation au monde de l'entreprise. Grâce à son partenariat, le Sdomode entend accompagner Parc pour étendre ce service à tout son territoire.



Apport volontaire : la densification se poursuit

En juin 2019, le Sdomode a achevé l'installation des 304 nouvelles colonnes de tri des fibreux, financées par Citeo. En avril 2018, la caractérisation des ordures ménagères avait révélé la présence de 17 kg de papiers dans les poubelles ordinaires. Afin de capter ce gisement et profitant d'un nouvel appel à projets lancé



En fin d'année, le Sdomode a lancé un marché d'acquisition de colonnes en acier, offrant une durabilité importante et un grand espace de personnalisation.

par Citeo, le Sdomode a donc décidé d'acquérir 200 colonnes supplémentaires (100 pour les fibreux et 100 pour les emballages en verre). L'objectif *in fine* est d'accroître le tri des papiers de 5 kg/an/hab. entre 2018 et 2022 ; il est aussi de réduire la part de fibreux contenue dans les bacs et sacs jaunes de 46% (2018) à 26% (2021). En 2019, le ratio à l'habitant a progressé de 2,7 kg ; la part de fibreux en mélange avec les emballages a quant à elle baissé à 32 %.

Extension des consignes de tri

En décembre, Citeo a accepté la candidature du Sdomode pour l'extension des consignes de tri, dont le projet s'inscrit dans une vision globale de collecte des déchets recyclables. L'Intercom Bernay Terres de Normandie a ainsi ajusté la collecte sélective sur la commune de Broglie à un passage tous les 15 jours. Une importante communication sera déployée en 2020 autour de cette dernière évolution des consignes, très attendue pour rendre enfin le tri plus simple !



Lors des contrôles des points d'apport volontaire, l'agent vérifie l'état des colonnes, la propreté du point et le remplissage des colonnes.



Sensibilisation : Informier et transmettre

Produire moins de déchets ? Trier les emballages, comment bien le faire ? Quels sont les horaires de la déchèterie ? Où se trouve la colonne la plus proche ? Même si l'information sur les sujets environnementaux est toujours plus importante, il n'en reste pas moins que beaucoup d'interrogations réclament des réponses adaptées aux réalités du terrain. C'est en ce sens que le Sdomode poursuit sa mission, capitale, de sensibilisation. De nombreuses actions ont à nouveau été menées tout au long de l'année à destination de tous les publics.

Animations en classe : transmettre les savoirs et les bons gestes

Cette année encore, les ambassadeurs se sont rendus dans les écoles afin de transmettre leur savoir aux plus jeunes sur la collecte, le tri et le traitement des déchets. L'accent a été mis sur le tri des fibreux (papiers et cartonnettes) dont les nouvelles consignes sont en vigueur depuis décembre 2017. Priorité a été donnée aux écoles qui ont participé à l'opération *Grande collecte des fibreux* (cf. page 9).

Sur cette année, 49 interventions dans les écoles ont été réalisées auprès de 1188 élèves.

Événementiels : à la rencontre du public

Les ambassadeurs ont été présents sur plusieurs

événementiels dont *Récup ta planète* à Thuit-de-l'Oison en mars et *Un jardin dans la ville* à Pont-Audemer en septembre. Près de 200 personnes se sont arrêtées sur notre stand.

Compostage : conseiller sur les bonnes pratiques

L'un des grands axes de communication du Sdomode porte sur la promotion du compostage. Un suivi est établi chaque année afin de comptabiliser le nombre de foyers s'étant doté d'un composteur.

Depuis le début de l'opération, le taux d'équipement en composteur s'accroît.

La progression a été constante jusqu'en 2018. Depuis une stagnation est ressentie.

En 2019, 71 composteurs ont été vendus aux particuliers de notre territoire dont la grande majorité en plastique. Le taux d'équipement se porte à 14 %.

L'état des stocks, effectué en fin d'année, montre une faible quantité restante de composteurs.

En 2020, le Sdomode réétudiera les modalités d'aide au compostage pour maintenir la dynamique.

Visites de site : informer par du concret

Le Sdomode reçoit des visiteurs sur ses sites pour en expliquer le fonctionnement et les sensibiliser aux bons gestes.

Le site Internet fait peau neuve

Afin de le rendre plus fonctionnel, plus clair et adaptable aux différents formats d'écran, une refonte du site a été faite par le web-master ; le nouveau site a été mis en ligne en juin.

Parmi les nouveautés, une carte de géolocalisation des points d'apport volontaire de notre territoire pour aider l'utilisateur à trouver le point de collecte le plus proche de chez lui.

En parallèle, il est prévu de créer une page Facebook spécifique au Sdomode, afin

notamment d'améliorer la diffusion de l'information et cibler un public plus jeune. Le Sdomode pourra ainsi promouvoir plus facilement les événementiels, annoncer les actualités et répondre aux interrogations postées par les internautes.



Parmi les nouveautés, la géolocalisation des installations du Sdomode et en particulier des colonnes de tri de proximité.



Plus d'une vingtaine de visites, dont la majorité au centre de tri, ont été faites : 400 personnes, principalement des collégiens ont découvert le fonctionnement de nos sites.

Ces visites seront maintenues et s'ouvriront à la ressourcerie, qui sera équipée pour l'occasion d'un parcours pédagogique.

Aides financières : un soutien bienvenu

Comme chaque année, le bureau du syndicat a reconduit le fonds d'Aide à la Sensibilisation.

Cette enveloppe budgétaire est dédiée :

- à nos collectivités adhérentes pour des opérations de communication, dont le but est l'information et la sensibilisation au tri et à la réduction des déchets ;
- au transport pour la visite de nos sites ;
- aux événementiels ayant un lien avec la sensibilisation et la gestion des déchets.

En 2019, le Sdomode a subventionné 11 projets pour un montant de 2 700 €.

Gaspillage alimentaire : suivi

En octobre 2018, le Sdomode dressait le bilan très positif de son opération de deux ans avec l'Ademe *Arrêtons le gâchis dans les cantines scolaires*.

Une quarantaine de sites de restauration en primaire s'était engagée et la dynamique a continué en 2019.

Nombre de cantines ont refait des pesées de leur gaspillage, certaines ont mis en place de nouvelles actions : étude par un diététicien, menus à quatre composants au lieu de cinq, ajustement des effectifs, participation des enfants au choix des menus.



Porte-à-porte : une formation pour mieux engager l'utilisateur dans le geste de tri

S'adresser à l'utilisateur, sur le seuil de son logement, pour lui rappeler les consignes de tri est un exercice parfois délicat. Tout l'enjeu est de réussir à accrocher son attention et à être concis.

C'est dans ce but que Citeo a offert au Sdomode la formation *Mener une opération pour relancer le tri avec la communication engageante*, les 19 et 20 décembre.



10 agents du Sdomode et de ses collectivités adhérentes ont participé à la formation.

Accompagnés par la formatrice de l'agence *Des Enjeux et des hommes*, les ambassadeurs présents ont découvert une méthodologie innovante et éprouvée, basée sur une approche engageante.

La théorie a très vite laissé place à des mises en situation pour permettre aux ambassadeurs de s'appropriier le discours et la méthode.

Cette formation a été des plus bénéfiques à l'approche de l'extension des consignes de tri, prévue en juin 2020 et qui nécessitera d'aller à la rencontre des usagers.

Déchèteries : Sécurité renforcée

*Nouveaux garde-corps
de la déchèterie de Broglie*

En charge des déchèteries depuis 2017, le Sdomode a mené des travaux de sécurisation pour améliorer les conditions d'accueil et de dépôts, pour les particuliers comme pour les professionnels.

Sécurité : garde-corps et mises aux normes

Au vu de la réglementation relative à la prévention des risques de chute en déchèterie et afin d'éviter les accidents pour les usagers et les gardiens, le Sdomode a fait poser des garde-corps sur ses déchèteries. Les filières et la configuration variant d'un site à l'autre, il a été installé 3 modèles par 2 prestataires :

- Un garde-corps simple lorsque la hauteur de benne dépasse de 70 cm au-dessus du quai ;
- Un garde-corps sécurisé avec bavette pour les bennes à hauteur de quai ou dont la hauteur est inférieure à 70 cm au-dessus du quai ;
- Un ajustement du garde-corps existant si ce dernier est en bon état.

Gardiennage

Face au risque croissant de vols et de vandalisme de ses déchèteries, le Sdomode a conclu un contrat avec un service de sécurité. Les interventions du prestataire, sur appel ou en ronde hebdomadaire, ont eu un effet dissuasif. La mise en place de caméra a permis en outre d'appréhender certains malfrats.

Évolution des filières

Le Sdomode a renouvelé son adhésion à la convention d'Éco-DDS, l'éco-organisme dédié aux Déchets Diffus Spécifiques des ménages dont l'agrément a été renouvelé en février. Elle permet la prise en charge de la collecte et du traitement de ces déchets, la formation des gardiens, et garantit l'obtention de soutiens financiers.

Concernant l'ameublement, le tri augmente de 530 tonnes par rapport à 2018, une évolution soutenue par la diffusion régulière des consignes par les gardiens. Cette filière est cruciale pour limiter le gisement d'encombrants et ainsi éviter les coûts de traitement.

Les toners de photocopieurs, dont le traitement coûte près de 800 € la tonne, seront pris en charge gratuitement dès 2020 par Ecologic, éco-organisme en charge des déchets d'équipements électriques et électroniques. Enfin, des conteneurs pour le réemploi ont été installés dans les déchèteries de Bernay, Beuzeville, Mesnil-en-Ouche et Rugles.



Professionnels : nouvelle filière

Depuis 2017, tous les professionnels domiciliés ou travaillant sur l'ouest de l'Eure peuvent bénéficier d'une offre de reprise et de traitement de leurs déchets par le Sdomode.

Inédite à cette échelle en Normandie, cette offre s'appuie sur 12 points de dépôt et est proposée au coût réel. Aucune marge n'est pratiquée par le Syndicat. Les recettes obtenues financent les dépenses relatives au traitement des déchets et à leur éventuel transfert vers les exutoires.

En 2019, la facturation des professionnels a généré 190 730 € de recettes.

Réemploi : une nouvelle filière pour les pros

Avec l'ouverture prévue en 2020 de la ressourcerie, le Sdomode a étoffé son offre avec la nouvelle filière du réemploi. Depuis septembre 2019, les professionnels ont désormais la possibilité de céder leurs matériaux de fin de chantier et autres objets. Outre la portée écoresponsable du don, cette filière leur permet d'éviter certains coûts de traitement. Les sites accessibles aux professionnels ont été progressivement équipés en caisses-palettes, confectionnées avec des palettes de récupération par les agents du Syndicat.

Les gisements professionnels sont essentiellement composés des matériaux de construction (tuiles, briques, ardoises, parpaing, plâtre, laine de verre, peinture, vernis) et des mobiliers (lavabos, portes, cloisons, bureaux...).

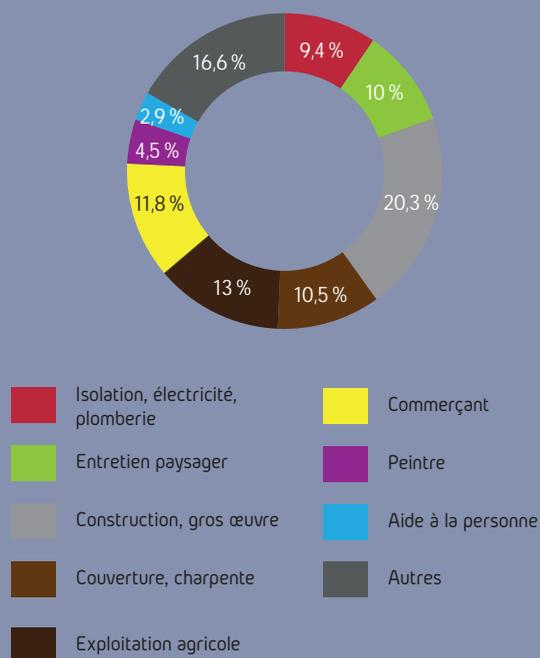


Photo de gauche : pose du conteneur à réemploi à la déchèterie de Bernay le 14 octobre.

Photo de droite : Fabrication de caisses palettes pour les sites accueillant les professionnels.

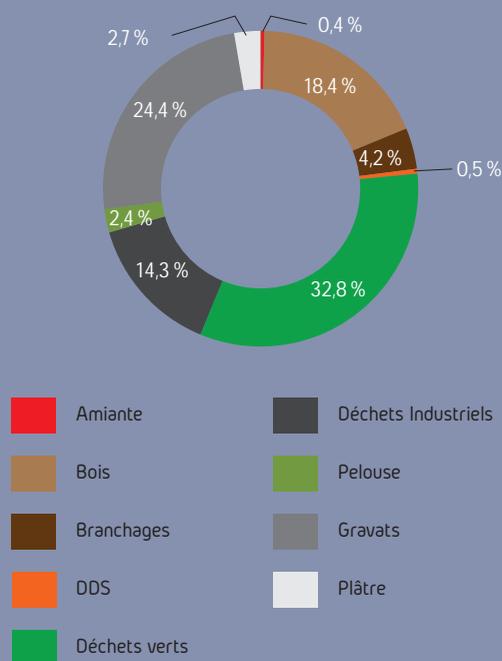
IDENTIFICATION DES CLIENTS PAR CORPS DE MÉTIER EN 2019

Le Sdomode compte 955 clients professionnels aux profils d'activités divers.



LES APPORTS DES CLIENTS PROFESSIONNELS EN 2019

L'offre du Sdomode donne accès à 23 filières de traitement dont 9 sont payantes. Sur l'année, 4 239 tonnes d'apports ont été facturées pour un montant de 190 730 €.





Cetraval : de nouveaux projets

*Sur la droite,
le casier 8, en cours
d'exploitation.
Au fond à gauche,
les travaux
de création
du casier plâtre.*

Ouvert en 1974, le Cetraval (centre de traitement et de valorisation énergétique) est utilisé par le Sdomode pour le traitement des déchets ultimes. En 2019 y ont été stockées 32 385 t d'ordures ménagères, 6 798 t d'encombrants et de déchets industriels et 84 t de refus de tri.

Toutes les activités sont menées avec rigueur dans le plus strict respect de l'arrêté préfectoral qui encadre l'exploitation du site. Les mesures effectuées sur les différentes eaux du site, sur les rejets de la station de traitement des lixiviats, sur les fumées des moteurs de l'unité de valorisation énergétique ont toutes été conformes à l'arrêté.

Le Sdomode est par ailleurs particulièrement vigilant pour limiter les nuisances au voisinage. Du produit neutralisant d'odeurs est pulvérisé tous les jours, le matin et le soir. Seules deux journées ont été affectées fin juin en raison de la canicule. Les mesures sonores n'ont de leur côté

pas révélé de nuisances.

La bonne gestion du site lui a permis d'obtenir sa certification ISO 14001 en 2013.

Traitement des lixiviats

Les lixiviats sont les liquides résiduels des déchets provenant de l'action conjointe de la fermentation et de l'eau de pluie. Ils sont aspirés au moyen des 44 puits présents et envoyés vers un bassin où ils sont homogénéisés.

La chaleur de l'unité de valorisation énergétique est récupérée pour réchauffer les lixiviats, ce qui réduit l'ammoniacque, responsable d'odeurs.

Le traitement biologique des lixiviats est réalisé en circuit fermé jusqu'à l'épuration de tous les résidus polluants : 4 843 m³ ont été traités en 2019.

Cette année a été marquée par une faible pluviométrie qui a entraîné l'assèchement de la lagune et l'arrêt de la station de traitement du mois de mai au mois d'octobre.

Valorisation du biogaz

La décomposition des déchets fermentescibles engendre du biogaz qui est valorisé par cogénération dans une unité de valorisation énergétique. Après épuration, le biogaz fait tourner des moteurs qui produisent électricité et chaleur.

- 3 955 758 KWh d'électricité ont été injectés sur le réseau ENEDIS ;
- 1 613 873 KWh thermiques ont permis de chauffer la lagune à lixiviats et le hangar d'exploitation situé à côté.

La cogénération (production conjointe d'électricité et de chaleur) permet de toucher une prime à l'efficacité énergétique.

Le Sdomode a perçu une quote-part des recettes générées par l'unité de valorisation énergétique : 38 869 €, soit 8 % des recettes du délégataire, qui exploite l'installation.

Par ailleurs, le Sdomode bénéficie d'un taux minoré de la taxe générale sur les activités polluantes, qui frappe chaque tonne de déchets entrants sur le site : 24 € par tonne entrante, au lieu de 42 €. L'économie ainsi obtenue en 2019 s'élève à 706 806 €.

Conditions revues pour les déchets industriels

Avec la fermeture des sites de Mercey et surtout ETARES (région du Havre), le Cetraval risquait d'être très sollicité pour le traitement des déchets industriels du fait de son prix resté très compétitif. Sans modification des modalités d'accueil actuelles, la capacité de stockage du Cetraval, initialement privilégiée pour les encombrants et ordures ménagères du territoire, aurait alors été lourdement impactée. Sur proposition de la Commission réunie en septembre, les quantités autorisées par client ont été plafonnées à 20 tonnes par an, sans modification de tarif afin de ne pas pénaliser la clientèle actuelle du site.



Des projets en perspective

L'année 2019 a été consacrée au montage de projets pour le Cetraval :

- la mise en place de panneaux photovoltaïques : début 2021, le Sdomode déposera sa candidature à l'appel d'offres lancé par la Commission de Régulation de l'Énergie, en partenariat avec le SIEGE. Dans l'attente, le Sdomode a procédé à la rehausse de certains puits situés sur la zone d'implantation prévue ;
- le passage en mode bioréacteur du casier VIII, qui équivaut à réinjecter les lixiviats dans les casiers de manière à accélérer le processus de dégradation des déchets organiques. Un dossier réglementaire a été déposé en décembre 2019 ;
- la création d'un casier pour le plâtre et d'un casier spécifique pour les déchets à base d'amiante lié : un dossier a été déposé à la DREAL.

Le Sdomode a anticipé les travaux de création de ces deux derniers casiers et du parc photovoltaïque afin d'optimiser la gestion des terres sur site, dans le cadre du terrassement du casier VIII.

Les travaux ont débuté en octobre 2019 et ont été interrompus en novembre à cause des intempéries prolongées. Ils seront repris en début d'année 2020.

Ci-contre : travaux de terrassement du futur casier pour le plâtre et nivellement de la future zone d'implantation des panneaux photovoltaïques

Budget du Sdomode

Le Sdomode accomplit sa mission de service public dans un souci permanent de rigueur budgétaire pour que le coût payé par habitant soit le plus juste. Il en est de même pour la facturation des professionnels, dont les tarifs sont calculés sur les coûts réels.

Pour couvrir ses dépenses de fonctionnement et d'investissement, le Sdomode dispose de plusieurs sources de revenus : contributions payées par ses collectivités adhérentes, soutiens et subventions, vente de matériaux, facturation des apports professionnels, emprunts.

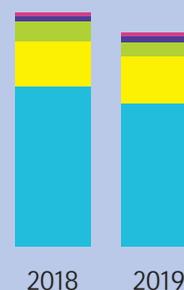
Une mutualisation à l'habitant a été mise en place pour l'ensemble des filières de déchèteries, à la place d'une facturation à la tonne.

Section de fonctionnement

Par comparaison avec 2018, le compte administratif de fonctionnement 2019 laisse apparaître une baisse de 9 % des dépenses, malgré une stabilisation des recettes.

Cette baisse s'explique par le maintien de la rigueur dans la gestion des dépenses à caractère général (notamment limitation du tonnage d'ordures ménagères envoyées en incinération) et permet de dégager un excédent de 844 930 €.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



- Autres charges : 217 254 €
(196 412 € en 2018)
- Charges financières : 291 879 €
(301 076 € en 2018)
- Amortissements : 813 079 €
(1 055 090 € en 2018)
- Personnel : 2 536 064 €
(2 482 962 € en 2018)
- Charges à caractère général :
7 800 338 € (8 723 114 € en 2018)

RECETTES DE FONCTIONNEMENT



- Facturation aux professionnels : 190 732 €
(197 405 € en 2018)
- Atténuation de charges : 36 000 €
(37 178 € en 2018)
- Autres produits : 567 460 €
(723 360 € en 2018)
- Produits des services : 1 109 887 €
(1 352 924 € en 2018)
- Dotations, subventions : 2 936 723 €
(2 425 397 € en 2018)
- Contributions : 7 662 745 €
(7 795 706 € en 2018)

Les principaux choix stratégiques, ayant eu un impact substantiel sur le budget 2019, sont :

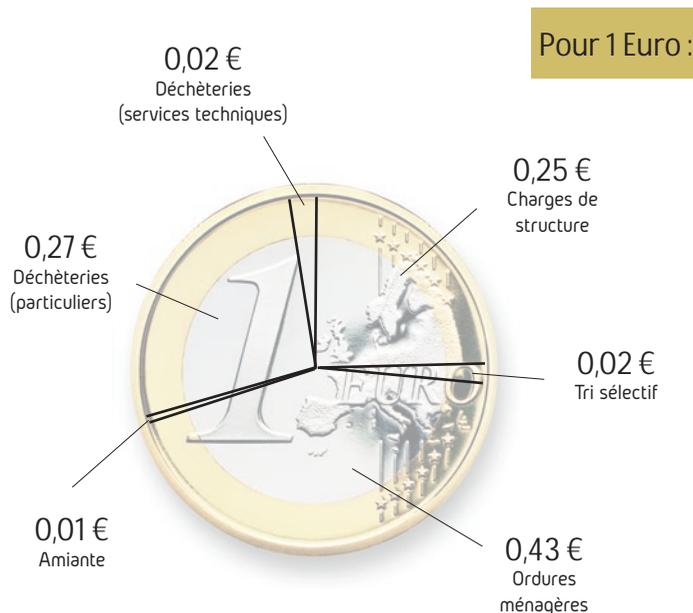
- création d'un nouveau casier de déchets ultimes.

Entrée en exploitation en octobre 2019 ;

- préparation de l'avenir de l'exploitation du centre de tri, mutualisée à d'autres activités du syndicat, en vue d'une reprise en régie directe à compter de juin 2020 ;
- mise en sécurité des sites : installation de garde-corps. Réalisation de travaux de terrassement en déchèteries ;
- ressourcerie : achat du terrain et du local et réalisation des travaux ;
- finalisation de la mise en place des colonnes d'apport volontaire de fibreux.

Section d'investissement

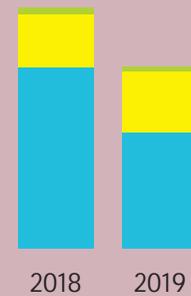
L'année 2019 est marquée par la hausse du remboursement du capital des emprunts liée aux emprunts signés en 2018 et la baisse sensible des immobilisations corporelles (achat en 2018 du compacteur à déchets pour 580 000€).



Coût moyen du traitement
des déchets par habitant

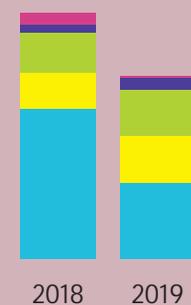
44,42 €

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



- Autres dépenses : 78 395 € (123 955 € en 2018)
- Remboursement capital emprunts : 1 112 325 € (968 765 € en 2018)
- Dépenses d'équipements : 2 114 337 € (3 293 080 € en 2018)

RECETTES D'INVESTISSEMENT



- Autres recettes : 24 400 € (203 908 € en 2018)
- Subventions : 224 109 € (155 797 € en 2018)
- FCTVA : 839 373 € (723 181 € en 2018)
- Amortissement des immobilisations : 851 443 € (677 829 € en 2018)
- Emprunt : 1 390 k€ (2 715 k€ en 2018)



Élus & instances

Le Sdomode est une collectivité territoriale qui assure la compétence de traitement des déchets, que ses 6 collectivités adhérentes lui ont transférée. À ce titre, elles désignent leurs élus titulaires et suppléants, dont le nombre est proportionnel à leur population. Regroupés au sein du **Comité syndical**, ils sont 54 élus titulaires et 13 suppléants à définir ensemble la politique du syndicat, à voter le budget et à décider des projets et des travaux à engager. Le Comité syndical élit le Président et les 20 membres du **Bureau**, auxquels il délègue une partie de ses pouvoirs. Ce dernier établit les décisions permettant au syndicat de mettre en application la politique

générale votée par le Comité Syndical. Le Président est assisté de 7 vice-présidents qui étudient et élaborent les dossiers en **commissions techniques**.

Les élus participent aux travaux de ces commissions qui se réunissent en moyenne 2 fois par an, selon les dossiers à traiter, pour aider à la prise de décision.

Le Sdomode dispose enfin d'une **commission d'appel d'offres**, qui vérifie la validité des candidatures et la compétitivité des offres avant d'attribuer les marchés, et d'une **commission consultative des services publics locaux**.



Jean-Pierre
DELAPORTE
Président



Michel Leroux
1^{er} Vice-Président
Finances



Hervé Caillouel
2^{ème} Vice-Président
Gestion du CETRAVAL



Jean Quetier
3^{ème} Vice-Président
Gestion des déchèteries

INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE (IBTN)

Président Jean-Claude ROUSSELIN /// **Délégués** Michel AUGER, Valéry BEURIOT, Pierre CHAUVIN, Jean-Luc DAVID, Jean-Pierre DELAPORTE, Pascal DIDTSCH, Pascal FINET, François GOBRON, Éric JEHANNE, Pascal LAIGNEL, Jean-Louis MADELON, Lionel PREVOST, Françoise ROCFORT, André SOURDON, Marie-Lyne VAGNER, André VAN DEN DRIESSCHE, Bernard VANDOOREN, Jean-Louis VILA, Christian VILAIN
/// **Suppléants** Noël CHAUVIERE, Bernard FORCHER, Jacques LE BAILLIF

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ROUMOIS SEINE (CCRS)

Président Benoît GATINET (délégué) /// **Délégués** Jean BARRIERE, Hervé CAILLOUEL, Bernard CHRISTOPHE, Jacques DORLEANS, Jean-Marie GUENIER, Vincent MARTIN, Michel MASSON, Jean QUETIER, Laurent RYCKAERT, Christine VAN DUFFEL, Philippe VAN HEULE, Alain VIVIEN /// **Suppléants** Jean AUBOURG, Nadine MESSE, Alain TARDIF

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PONT-AUDEMER VAL DE RISLE (CCPAVR)

Président Michel LEROUX /// **Délégués** Dominique BOURCHER, Daniel BUSSY, William CALMESNIL, Fabienne DEFLUBE, Isabelle DUONG, Michèle JACQUEMIN, Gilles RIAUX, Anne-Laure SIMON, Bertrand SIMON, André TIHY /// **Suppléante** Christiane DUPONT, Alain TESSIER, Bernard VINCENT

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LIEUVIN PAYS D'AUGE (CC LPA)

Président Hervé MORIN /// **Délégués** Jacques AUBER, Francis BLAIS, James DUCLOS, Jocelyne GIRARD, Pierre LEGROS, Régis PEUFFIER /// **Suppléants** Michel BAGNOULS, Jean-Claude JOURDAN

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE HONFLEUR BEUZEVILLE (CCPHB)

Président Michel LAMARRE /// **Délégués** Jean-François BERNARD, Jean-Claude HOUSSARD, Marie-Odile KOLACZ /// **Suppléant** Alain FONTAINE

INTERCOM NORMANDIE SUD EURE (INSE)

Président Jean-Luc BOULOGNE /// **Délégués** Daniel BESNEHARD, Jean-Claude PROVOST /// **Suppléant** Thierry ROMERO

Remerciements

Suite aux élections municipales 2020, certains élus quittent le Sdomode. Le Président du Sdomode remercie les élus qui ont fait partie des instances précédentes du syndicat, dont les membres du Bureau Syndical suivants : Daniel BESNEHARD, Francis BLAIS, Hervé CAILLOUEL, Bernard CHRISTOPHE, Jocelyne GIRARD, Michel LEROUX, Jean QUETIER.

Les membres du Bureau en 2019

En plus du Président et des sept vice-présidents, le Bureau syndical compte 12 autres membres :

Jean-François BERNARD (CCPHB), Daniel BESNEHARD (INSE), Francis BLAIS (CCLPA), Bernard CHRISTOPHE (CCRS), Jean-Luc DAVID (IBTN), James DUCLOS (CCLPA), Jean-Louis MADELON (IBTN), Bertrand SIMON (CCPAVR), André TIHY (CCPAVR), André VAN DEN DRIESSCHE (IBTN), Christine VAN DUFFEL (CCRS), Jean-Louis VILA (IBTN).



Jocelyne Girard
4^{ème} Vice-Présidente
Économie circulaire
et communication



Valéry Beuriot
5^{ème} Vice-Président
Gestion du centre de tri



Marie-Lyne Vagner
6^{ème} Vice-Présidente
Gestion des quais de transfert
et de l'apport volontaire



Pierre Legros
7^{ème} Vice-Président
Gestion des plateformes
multifilières



Marion PESNEAUD, responsable du service Ressourcerie et Isabelle POLLIN, son assistante



Mélina FAUCHEUX, assistante du responsable du Cetraval



Tous les agents du Sdomode se sont retrouvés le 26 septembre pour visiter le chantier de la ressourcerie et partager un moment de convivialité.

Les services du Sdomode

Le Sdomode dispose d'un personnel qualifié sur qui il peut compter pour garantir un service public de qualité.

Il compte une équipe de 78 agents répartis dans les filières administrative et technique de la fonction publique territoriale.

Évolution des services

Création d'une ressourcerie, densification des points d'apport volontaire, extension des consignes de tri, reprise en régie du centre de tri... les projets que suit le Sdomode l'ont amené à développer ses compétences et à renforcer ses effectifs.

L'ajout de plus de 500 nouvelles colonnes de tri entre 2018 et 2020 a nécessité le déploiement de deux agents pour valider les emplacements et suivre le contrat de ramassage d'une part et pour contrôler les niveaux de remplissage d'autre part.

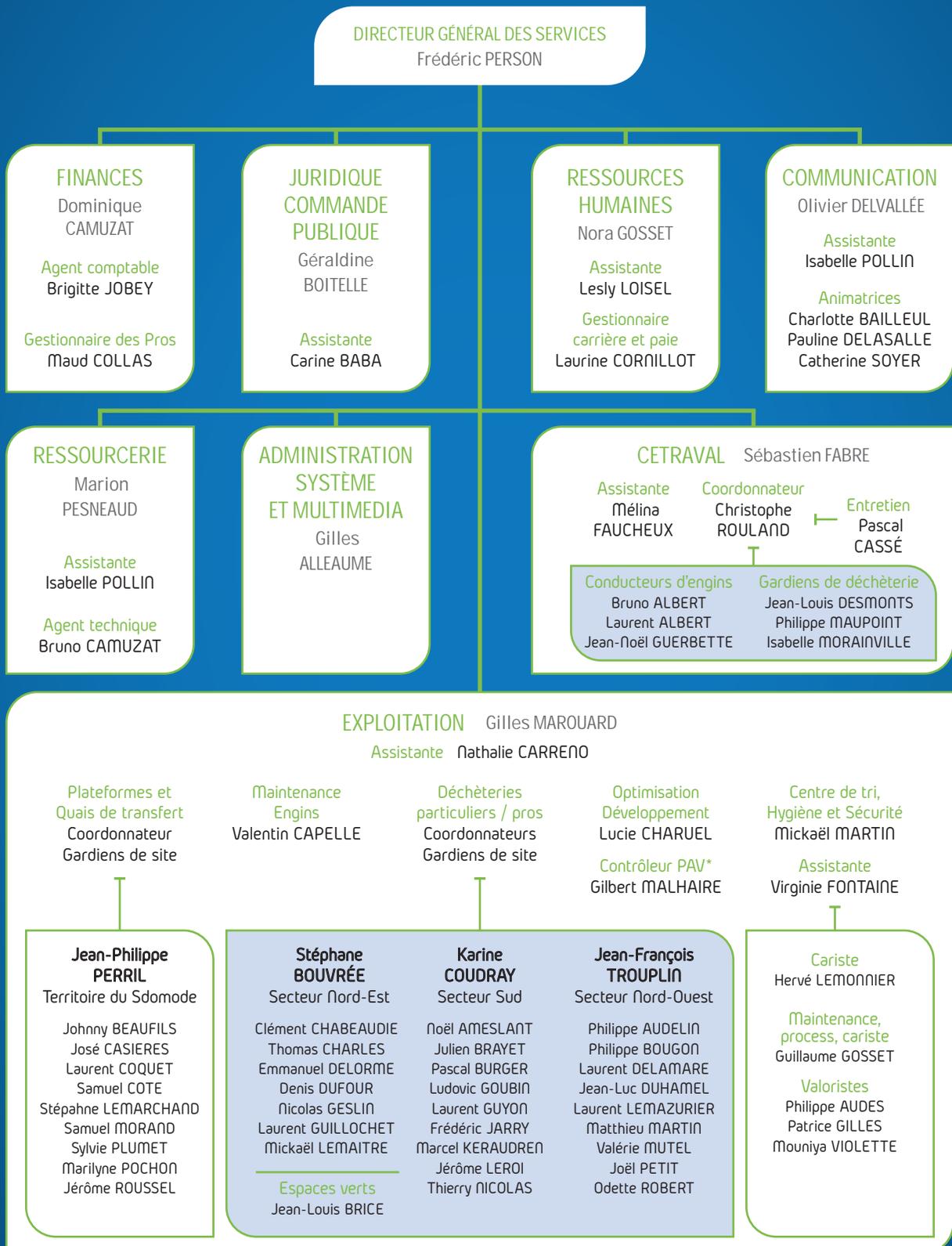
La mise en route du projet de ressourcerie, avec le démarrage des travaux en juillet, a motivé la création d'un service spécifique composé de 2 agents pour suivre le chantier et préparer l'ouverture au public avec l'exploitant. Un agent technique est venu en renfort en fin d'année.

Enfin, le marché d'exploitation du centre de tri arrivant à échéance le 5 juin 2020, les élus du Sdomode envisage sa reprise en régie directe. De ce fait, un service "centre de tri" a été créé en fin d'année et aura pour mission d'assurer le fonctionnement et l'entretien du site. Tous les emplois seront proposés en priorité au personnel déjà en poste.

Cet accroissement de l'activité a également entraîné le recrutement de 2 agents dans les services juridique-commande publique et ressources humaines.

Organigramme des services

Effectifs en poste à la date de préparation du rapport



* PAV = Point d'Apport Volontaire

Tonnages produits en 2019



ORDURES MÉNAGÈRES
40 146 t



DÉCHETS VERTS
26 589 t



GRAVATS
10 072 t



ENCOMBRANTS et DI*
6 797 t



VERRE
6 304 t



BOIS
5 719 t



AMEUBLEMENT
4 699 t



CARTONS
2 986 t



PAPIERS
2 940 t



BRANCHAGES
2 828 t



MÉTAUX
2 808 t



PLÂTRE
1 961 t



DEEE
1 869 t



REFUS DE TRI
1 634 t



PELOUSE
1 299 t



DDS
600 t



PET CLAIR
537 t



ACIER
296 t



PEHD
215 t



AMIANTE-CIMENT
170 t



PNEUMATIQUES
163 t



TEXTILES
150 t



PET FONCÉ
135 t



ELA (briques)
118 t



THUYAS
76 t



HUILES DE VIDANGE
93 t



BATTERIES
29 t



ALUMINIUM
29 t



RÉEMPLOI
48 t



PILES / ACCUS
15 t



LAMPES ET NÉONS
7 t

121 332 tonnes produites

58,3 % valorisées

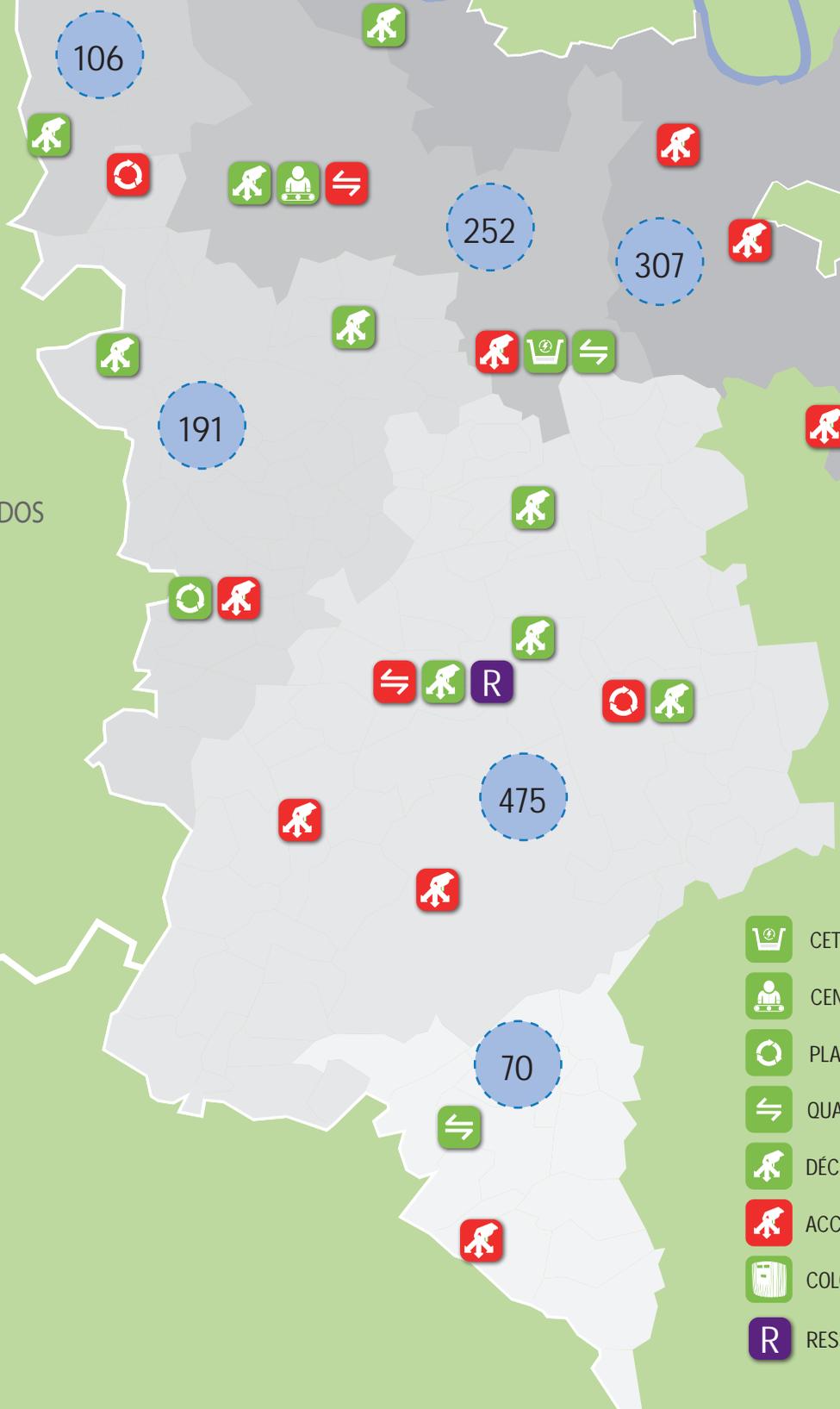
SEINE-MARITIME

L'outil industriel du Sdomode

CALVADOS

EURE

ORNE



-  CETRAVAL
-  CENTRE DE TRI
-  PLATEFORMES
-  QUAIS DE TRANSFERT
-  DÉCHÈTERIES
-  ACCUEIL DES PROS
-  COLONNES DE TRI
-  RESSOURCERIE



Suivez l'actualité sur notre
page facebook

Syndicat de Destruction des Ordures Ménagères
de l'Ouest du Département de l'Eure

Parc d'activités la Semaille - 348 rue de la Semaille
27 300 BERNAY
Tél. : 02.32.43.14.75
Courriel : contact@sdomode.fr